

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 13 DÉCEMBRE 2001 DANS LA SALLE DU CONSEIL, 19 h 30

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS

3. Programme de baccalauréat international
- Judy Byford, directrice adjointe, École secondaire Lo-Ellen
{PRÉSENTATION DE DIAPOSITIVES}
4. Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification, daté du 7 décembre 2001 et accompagné de pièce jointe, au sujet de l'observatoire de neutrinos de Sudbury.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-12 de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAL

Seuls les changements se rapportant à des erreurs ou à des omissions d'une réunion précédente pourront être effectués lors de l'adoption du procès-verbal. Tout autre commentaire sera irrecevable.

- C-1 Rapport n° 20, Procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2001 du Conseil municipal.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-2 Rapport n°18, Procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2001 du Comité plénier - Planification.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {À DÉPOSER}
- C-3 Rapport n° 3, Procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2001 du comité Finance & efficacités.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-4 Rapport n°1, Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2001 du Tribunal de révision de la Ville du Grand Sudbury.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-5 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2001 du Comité de dépouillement des soumissions.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-6 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2001 du Comité de dépouillement des soumissions
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {À DÉPOSER}

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

SOUSSIONS

- C-7 Rapport du directeur général des Services publics daté du 5 décembre 2001, au sujet des Services d'enlèvement des déchets - Collectivité d'Onaping Falls.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-8 Rapport du directeur général des Services d'urgence daté du 11 décembre 2001, au sujet d'une soumission visant l'achat de trois (3) autopompes de 800 gallons anglais et d'un camion-citerne de 1 500 gallons.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-9 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 7 décembre 2001, au sujet de la 65^e conférence annuelle et exposition de la FCM (*65TH Annual Conference and Municipal ExpoTM*), Hamilton Convention Centre, Hamilton, Ontario - du 31 mai au 2 juin 2002
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-10 Rapport du directeur général des Services d'urgence daté du 3 décembre 2001, au sujet des services d'urgence - Fonds de réserve pour ambulances.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-11 Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux, daté du 7 décembre 2001 et accompagné de pièce jointe, au sujet d'une demande de désignation de région insuffisamment desservie, auprès du ministère de la Santé.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-12 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 7 décembre 2001, au sujet de la prorogation d'un permis d'alcool temporaire - Activités du carnaval d'hiver des étudiants du Cambrian College.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS

2001-301 2 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE DRAINAGE SUR LA NOUVELLE ROUTE DE COBDEN.

(Cet article figure à l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier- Planification du 11 décembre 2001.)

2001-302A 2 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ARRÊTER LA CIRCULATION SUR LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-17057, LA FERMER ET LA VENDRE.

Résolution 2001-129 du Comité plénier - Planification.

2001-303A 2 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER «BIENS EXCÉDENTAIRES» LES PARTIES 5, 7, 8, 11 ET 12 DU PLAN 53R-5371, ARRÊTER LA CIRCULATION, LES FERMER ET LES VENDRE.

Résolution 2001-162 du Comité plénier - Planification

(Ces règlements seront annoncés pendant quatre (4) semaines consécutives et présentés de nouveau au Conseil aux fins des troisième et dernière lectures.)

2001-304A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 13 DÉCEMBRE 2001

2001-305T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

Rapport du directeur général des Services publics daté du 5 novembre 2001.

(Ce règlement se rapporte à la signalisation qui existe à l'intersection de la prom. Anderson dans l'ancienne ville de Walden.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-306T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
- Rapport du directeur général des Services publics, daté du 5 novembre 2001.
- (Ce règlement permet de remplacer le panneau de signalisation «Cédez» par un «Arrêt», à l'intersection des rues John et Annie, dans l'ancienne ville de Sudbury.)
- 2001-307T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
- Rapport du directeur général des Services publics, daté du 5 novembre 2001.
- (Ce règlement permet de remplacer le panneau de signalisation «Cédez» par un «Arrêt», pour la circulation en direction nord sur l'avenue Theresa, à l'intersection de la rue St- Jacques, dans l'ancienne ville de Valley East.)
- 2001-308T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
- Rapport du directeur général des Services publics, daté du 5 novembre 2001.
- (Ce règlement permet de changer la signalisation à l'intersection des rues Grandview et Rideau, pour installer un arrêt tous-sens, dans l'ancienne ville de Sudbury.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2001-309T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Rapport du directeur général des Services publics, daté du 5 novembre 2001.

(Ce règlement traite de l'interdiction aux véhicules, qui circulent en direction nord sur le chemin Barry Downe, de tourner à droite au feu rouge à Kingsway, dans l'ancienne ville de Sudbury.)

2001-310T 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-1, PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Rapport du directeur général des Services publics daté du 5 novembre 2001.

(Ce règlement permet l'installation d'un panneau de signalisation «Cédez», pour changer la circulation en direction sud sur l'avenue Shevchenko, à l'intersection de la rue Montague, dans l'ancienne ville de Sudbury.)

2001-311A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-3, ÉTABLISSANT SES RÈGLES DE PROCÉDURE.

(Ce règlement permet d'apporter trois changements minimes au règlement de procédure, aux fins de conformité avec les récentes directives du Conseil. Il permet de former un comité Finance & efficacité dont le mandat doit être déterminé par le Conseil, d'établir le poste de deuxième adjoint au maire et le Comité de gestion du Manoir des pionniers.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2001-312A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER CERTAINES PARCELLES DE TERRAINS COMME PARTIES INTÉGRANTES DU RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE.

(Ce règlement est présenté au Conseil chaque année. Il permet que tous les petits bouts de rues achetées ou acquises autrement par la Ville soient formellement déclarées routes. Il traite notamment d'un certain nombre d'élargissements, de transferts de lotissements, de triangles de visibilité.)

2001-313A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER UNE POLITIQUE DE PLACEMENT

Résolution 2001-647 du Conseil

2001-314A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ADOPTER UNE POLITIQUE DE PRISE EN CHARGE DE ROUTE PRIVÉE

Résolution 2001-157 du Comité plénier-Planification

2001-315A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD DE RECONDUCTION ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET LE CONSEIL ADMINISTRATIF DES SERVICES DE DISTRICT D'ALGOMA, POUR L'UNITÉ D'ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ - NORD.

Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux daté du 3 décembre 2001.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2001-316A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'ACQUISITION DE CERTAINS TERRAINS AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Résolution 2001-170 du Comité plénier-Planification

2001-317 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES AGENTS MUNICIPAUX D'EXÉCUTION DE LA LOI AUX FINS D'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2001-1 PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

(Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de la loi que doit fournir ce contractant de la Ville, Hi-Tec Security Investigations Ltd.)

2001-318A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET LE CAMBRIAN COLLEGE POUR UN PROGRAMME D'ÉDUCATION PARAMÉDICAL AVANCÉ D'ÉDUCATION.

Rapport du directeur général des Services d'urgence, daté du 3 décembre 2001.

2001-319A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN BAIL AVEC PINNACLE SPORTS.

Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 3 décembre 2001.

2001-320A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER UN ACCORD AVEC LE WALDEN SKI CLUB POUR L'EXPLOITATION DE LA PENTE DE SKI À WALDEN.

Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 3 décembre 2001.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-321A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-85, UN RÈGLEMENT POUR NOMMER DES AGENTS MUNICIPAUX D'EXÉCUTION DE LA LOI AUX FINS D'APPLICATION DES ARTICLES DU RÈGLEMENT 2001-01 PORTANT SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.
- (Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de la loi affectés à la propriété privée.)
- 2001-322F 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-287F, ÉTANT UN RÈGLEMENT POUR ÉTABLIR ET MAINTENIR DES RÉSERVES, DES FONDS DE RÉSERVE ET DES FONDS EN FIDUCIE.
- Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 5 décembre 2001.
- 2001-323A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR DÉCLARER «BIEN EXCÉDENTAIRE» ET VENDRE LE 4, AVENUE JOSEPH, DANS L'ANCIENNE VILLE DE WALDEN, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT PORTANT SUR L'ACHAT.
- (Cet article figure à l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier- Planification du 11 décembre 2001.)
- 2001-324A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-34A POUR NOMMER DES FONCTIONNAIRES POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY.
- (Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de la loi.)
- 2001-325A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR APPROUVER LE PAIEMENT DE L'OCTROI À L'ASSOCIATION DE VOISINAGES.
- Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des loisirs.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2001-326A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER UN ADJOINT AU MAIRE QUI REMPLIRA LES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DES RÉUNIONS DU COMITÉ PLÉNIER, À L'EXCEPTION DES RÉUNIONS SUR LE BUDGET ET LA PLANIFICATION, POUR L'ANNÉE 2002.

Résolution du Conseil 2001-653

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-13 Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux daté du 5 novembre 2001, au sujet de la mise à jour du plan stratégique des Services de garde d'enfants.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-14 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 6 décembre 2001, au sujet du processus budgétaire de 2002.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-15 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 7 décembre 2001 et accompagné de pièce jointe, au sujet des adjoints au maire par intérim - Liste de roulement pour l'année 2002.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-16 Rapport du directeur général de la Santé et des Services sociaux daté du 7 décembre 2001 au sujet de l'initiative sur les sans-abris.
(À TITRE D'INFORMATION) (SOUS PLI SÉPARÉ)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 30 novembre 2001, au sujet de l'achat de téléavertisseurs - Services d'incendie.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

- R-2 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 30 novembre 2001 et accompagné de pièce jointe, au sujet de la réaffectation temporaire des immobilisations des services policiers en 2001.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-3 Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux daté du 7 décembre 2001, au sujet du nouveau financement - Ministère de la Santé et des Soins de longue durée.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-4 Rapport du directeur général de la Santé et des services sociaux daté du 7 décembre 2001, au sujet du comité de gestion de la mise en oeuvre de l'école de médecine dans le Nord.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-5 Rapport du directeur général des Services de travaux publics daté du 6 décembre 2001, au sujet de l'approbation du plan de financement municipal et de l'achat préalable du matériel de filtration pour la station de traitement d'eau de la rue David.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-6 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 7 décembre 2001, au sujet du Fonds 2002 de réinvestissement dans la collectivité.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

MOTIONS

R-7 Présentée par le conseiller Courtemanche :

ATTENDU QUE le Conseil envisage présentement l'approbation d'un nouveau règlement sur les animaux domestiques;

ET ATTENDU QUE l'avis du public a été recueilli le 5 décembre 2001 au sujet de ce règlement, lors d'une séance prévue à cet effet;

ET ATTENDU QUE cette collectivité compte plusieurs organismes et professionnels qui ont indiqué leur désir de partager leur sources d'expertise relativement à cette question;

ET ATTENDU QUE le Conseil municipal appuie les partenariats communautaires qui contribuent à l'élaboration et à l'application de politiques gouvernementales efficaces;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil forme un comité consultatif en matière d'animaux domestiques pour le conseiller sur les questions se rapportant à la responsabilité des animaux domestiques; et lui faire des recommandations sur les questions telles que : législation en matière d'animaux domestiques; frais de permis et autres; programmes d'éducation du public; identification, adoption, programmes de pulvérisation/et de castration; et exécution;

ET QUE parmi les membres du comité consultatif en matière d'animaux domestiques on compte un représentant d'organismes tels que P.A.L.S. et la Société protectrice des animaux de l'Ontario, un représentant, exploitant ou employé, d'un chenil d'animaux domestiques, d'un établissement d'élevage et d'une animalerie; un citoyen de la Ville qui est propriétaire d'un animal domestique et un qui ne l'est pas; ainsi qu'un membre du Conseil;

ET QUE les dispositions se rapportant au comité consultatif en matière d'animaux domestiques fassent partie du règlement de la Ville du Grand Sudbury proposé à ce sujet.

ADDENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS 22 H.}

2001-12-07

THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL

GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL